



Depuis trois ans, le rectorat refuse délibérément de fournir les mesures d'ouverture et fermeture de classes dans les lycées et lycées professionnels au nom d'une harmonisation avec les deux autres académies de la Région académique Auvergne Rhône-Alpes.

Les délégations FO, FSU et UNSA rappellent qu'il n'y a aucune base réglementaire pour cette obstruction.

Ce refus est d'autant plus inacceptable que le contexte sanitaire ne facilite pas l'exercice de nos mandats.

Et comme si cela ne suffisait pas, Monsieur le Recteur, vous faites le choix une fois de plus d'organiser le CTA sous forme de visioconférence alors, qu'à chaque fois, ce mode de consultation conduit à une expression des représentants des personnels très dégradée.

Là encore cette mesure est totalement incompréhensible puisque les enseignants, en première ligne, à ce jour assurent leurs cours dans des classes avec des effectifs à 30-35 et plus.

Les délégations FO FSU et UNSA demandent une nouvelle fois que les mesures d'ouverture et fermeture de classes dans les lycées et les lycées professionnels puissent être examinées au cours du CTA du 28 janvier.

D'autre part, les délégations FO FSU et UNSA exigent que les prochains CTA se tiennent en présentiel pour une qualité des débats correcte.

CLERMONT le 28 janvier 2021